

Qui est mon prochain?

Alors un maître de la loi arrive. Il veut tendre un piège à Jésus et lui demande: «Maître, qu'est-ce que je dois faire pour recevoir la vie avec Dieu pour toujours?» Jésus lui dit: «Qu'est-ce qui est écrit dans la loi? Comment est-ce que tu le comprends?» L'homme répond: «Tu dois aimer le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ta force et de toute ton intelligence. Et tu dois aimer ton prochain comme toi-même.» Jésus lui dit: «Tu as bien répondu. Fais cela et tu vivras.»

Mais le maître de la loi veut montrer que sa question est juste. Il demande à Jésus: «Et qui est mon prochain ?» Jésus répond: «Un homme descend de Jérusalem à Jéricho. Des bandits l'attaquent. Ils lui prennent ses vêtements, ils le frappent et ils s'en vont en le laissant à moitié mort.

Par hasard, un prêtre descend aussi sur cette route. Quand il voit l'homme, il passe de l'autre côté de la route et continue son chemin. Un lévite fait la même chose. Il arrive à cet endroit, il voit l'homme, il passe de l'autre côté de la route et continue son chemin.

Mais un Samaritain en voyage arrive près de l'homme. Il le voit, et son cœur est plein de pitié pour lui. Il s'approche, il verse de l'huile et du vin sur ses blessures et il lui met des bandes de tissu.

Ensuite, il le fait monter sur sa bête, il l'emmène dans une maison pour les voyageurs et il s'occupe de lui. Le jour suivant, le Samaritain sort deux pièces d'argent, il les donne au propriétaire de la maison, et il lui dit: 'Occupe-toi de cet homme. Ce que tu dépenseras en plus pour lui, je le rembourserai moi-même quand je reviendrai par ici.'

Et Jésus demande: «À ton avis, lequel des trois voyageurs a été le prochain de l'homme attaqué par les bandits?» Le maître de la loi répond: «C'est celui qui a été bon pour lui.» Alors Jésus lui dit: «Va, et toi aussi, fais la même chose!» (Luc 10 :25-37)



Je m'implique

La vie en communauté est un besoin fondamental pour chaque être humain. Les cercles familiaux, auparavant assez resserrés, comblaient de manière intrinsèque les besoins émotifs des membres du clan. Avec l'éclatement des ménages et un mode de vie plus individualiste, ce soutien n'est pas toujours accessible, même dans les temps de crise.

À ceux et celles qui vivent des difficultés, qui aimeraient recevoir un peu de soutien, un peu d'aide; et à ceux et celles qui aimeraient tendre la main et devenir de «bons samaritains», notre organisme offre ces diverses possibilités d'implication:

J'écoute

Il s'agit simplement de tendre l'oreille (et le cœur) à une personne qui a besoin de dialoguer, d'exprimer sa souffrance, de rompre avec sa solitude. Notre organisme dispose d'un numéro de téléphone sans frais, accessible partout au Canada. Des conseillers expérimentés sont disponibles pour établir un premier contact avec chaque personne qui appelle. Par la suite, ils pourront établir un lien entre cette personne et vous. Il n'est pas nécessaire de vous déplacer, ni de rencontrer la personne en question. La communication s'effectue uniquement par téléphone.

Je m'enligne

Ce volet s'adresse aux individus qui préfèrent communiquer «en ligne» plutôt que par téléphone. La dynamique est la même que celle du volet précédent à l'exception du fait que vous utilisez l'internet au lieu du téléphone.

Je prie

Lors d'une entrevue que nous avons présentée dans notre téléproduction VieRage, le jeune Jonathan Simard relate l'épisode de sa vie où il a tenté de mettre fin à ses jours. Il ne serait plus des nôtres aujourd'hui si cela n'avait été de la foi de sa mère. En effet, devant cette tragédie, sa maman avait contacté l'une de ses amies, membres d'une chaîne de prière téléphonique. Suite à l'intercession de plusieurs, Jonathan est revenu à lui, sans aucune séquelle.

Nous vous offrons donc la possibilité de faire partie d'une telle chaîne de prière. Les prés requis sont simples: avoir une foi authentique au Christ ressuscité... et croire qu'il est capable d'accomplir l'impossible!

Les 12 étapes

Le mouvement des Alcooliques Anonymes est un organisme d'entraide qui, depuis des décennies, a fait ses preuves dans plusieurs pays du monde. Ce succès est attribuable à l'engagement incomparable de ses membres impliqués dans le processus du parrainage, de même qu'au programme des 12 étapes qui est à la base de ce mouvement. Chaque alcoolique doit ainsi reconnaître qu'il est incapable de remédier à son problème par ses propres forces et qu'il est nécessaire de se tourner vers Dieu.

Le programme des 12 étapes peut aussi être utilisé face à des problématiques autres que la dépendance à l'alcool ou la toxicomanie. Une version révisée et approfondie de ce programme suggère une utilisation plus étendue qui s'applique à d'autres dépendances et difficultés telles: les problèmes de jeux, la suralimentation, la manipulation, la violence, et même les pensées suicidaires.

Parrainage

Après avoir complété le programme des 12 étapes, certains individus souhaitent bénéficier d'un soutien à plus long terme. Le principe du parrainage s'avère alors l'outil le plus efficace. Le parrain ou la marraine s'engage à offrir une disponibilité (raisonnable) à la personne qui en fait la demande. Cela peut inclure des conversations au téléphone ou «en ligne», des rencontres informelles à différentes heures ou journées pendant la semaine, un engagement dans la prière. Un parrainage peut porter fruit sur une courte période de temps ou s'étendre à plus long terme.

De même, toute personne ayant complété le programme des 12 étapes avec succès est invitée à «donner au suivant» en accompagnant quelqu'un d'autre dans la même démarche ou à s'impliquer au niveau du parrainage.

Les petits groupes d'entraide

La formation d'un petit groupe d'entraide est un excellent moyen d'approfondir notre connaissance de Dieu dans un partage mutuel tout en développant de nouvelles amitiés. Ces petits groupes constituent le contexte parfait pour mettre la foi chrétienne en pratique et répondre aux besoins de notre communauté. (Voir www.PetitsGroupes.org)

CONTACTEZ: 1.888.868.0404